

la brève

LETTRÉ D'INFORMATION BIMENSUELLE
1^{ER} OCTOBRE 2019 | N°399

U2P
union
des entreprises
de proximité

ÉDITORIAL

Indépendants et solidaires

Seul, un entrepreneur indépendant a peu de chances d'être entendu. À 3 millions, c'est plus facile de se faire entendre. Aujourd'hui, le système de représentation des entreprises sous-évalue le poids des organisations qui fédèrent les plus petites entreprises, ce qui se traduit trop souvent par des mesures conçues pour les grandes entreprises au détriment de toutes les autres. C'est pourquoi l'U2P lance une grande campagne avec l'objectif de renforcer son réseau et de fédérer les chefs d'entreprise.

Entièrement numérique, la campagne que lance l'U2P prend la forme d'un spot publicitaire, s'appuie sur un site internet dédié, rejoindreU2P.fr, invitant le plus grand nombre d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux à venir étoffer le réseau de l'U2P pour porter la voix de l'économie de proximité, et affiche une nouvelle signature : « U2P. Indépendants et solidaires ».

En pratique, il suffit à un chef d'entreprise indépendant de remplir le formulaire. Dans la foulée, il sera contacté par

l'organisation professionnelle membre du réseau de l'U2P qui correspond à son métier. S'il le souhaite, il pourra alors finaliser son adhésion.

Chacun conviendra de la nécessité et de l'urgence de fédérer les chefs d'entreprise de proximité, qui partagent les mêmes préoccupations, rencontrent les mêmes obstacles et aspirent aux mêmes changements.

C'est d'autant plus important que de profondes évolutions affectent nos métiers et que les plus petites entreprises peuvent

se trouver fragilisées par une concurrence déloyale, une réglementation écrasante, une fiscalité complexe et inadaptée ou une réforme qui pourrait compromettre à la fois les retraites de ceux qui ont travaillé toute leur vie et l'activité des actifs. Vous êtes près de 3 millions d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux. Rejoignez l'U2P et faites entendre votre voix ! ■

Alain Griset

[@alaingriset](https://twitter.com/alaingriset)

**Quand on est 3 millions d'entreprises,
c'est plus facile de se faire entendre.**

**Artisans, commerçants,
professionnels libéraux**

REJOIGNEZ-NOUS



ÉVÉNEMENT

Rencontres de l'U2P :
porter haut les valeurs
de proximité

p.2

ÉTUDE

Pour 80% des Français, les
entreprises représentées
par l'U2P incarnent la
proximité, loin devant les
services publics

p.3

PROTECTION SOCIALE

L'U2P réintègre le CPSTI
pour défendre l'intérêt
général des indépendants
et sauvegarder leur
protection sociale

p.3

Abonnez-vous à la
newsletter de
l'U2P sur u2p-france.fr,
rubrique « Recevez
l'actualité de l'U2P »

[@U2P_France](https://twitter.com/U2P_France)

Rencontres de l'U2P : porter haut les valeurs de la proximité

La troisième édition des Rencontres de l'U2P, qui s'est tenue le 26 septembre dernier en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire aux retraites, et Éric Woerth, président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, a été l'occasion de revenir sur des sujets essentiels pour l'économie de proximité : formation et apprentissage, réforme des retraites, budget 2020, ou encore représentativité patronale.

Emploi et apprentissage

Lors de ce rendez-vous incontournable de l'économie de proximité, Muriel Pénicaud a rappelé que c'est d'abord les petites et moyennes entreprises qui créent l'emploi : « *Les entreprises de proximité représentent le tissu économique du quotidien partout sur le territoire.* » Alain Griset, Président de l'U2P, a pour sa part souligné que les entreprises de proximité ont un fort potentiel de développement. Il a par ailleurs souligné les demandes de l'U2P en vue de développer davantage encore l'apprentissage. S'agissant plus spécifiquement

de la représentativité patronale, la ministre s'est déclarée prête à ouvrir un débat transparent avec les organisations patronales.

Réforme des retraites

À l'heure où près de 3 millions d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux s'interrogent sur leur avenir, un deuxième temps de ces Rencontres a été consacré à la réforme des retraites afin de répondre aux questionnements et inquiétudes des adhérents de l'U2P.

À cet égard, Jean-Paul Delevoye s'est engagé à organiser des rencontres bilatérales avec les re-

présentants de chacune des professions relevant de l'U2P.

Les Français et la proximité

Les Vice-Présidents de l'U2P, Patrick Liébus, Michel Picon, Joël Mauvigney et Bernard Stalter ont engagé le dialogue avec Jérôme Fourquet, directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP, venu présenter l'étude réalisée pour l'U2P. Ils ont pu aborder en profondeur les questions soulevées par le climat social en France et l'aspiration des Français à davantage d'équité et de proximité.

Budget 2020

Selon Éric Woerth, Président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, « *le gouvernement prépare un budget qui repose sur des sables mouvants et ne réduit pas suffisamment la dépense publique. La croissance actuelle ne suffira pas à payer notre modèle social.* » Cette troisième édition des Rencontres était aussi l'occasion pour Alain Griset de rappeler que « *l'U2P sera exigeante pour l'avenir des entreprises qu'elle représente et toujours disponible pour un dialogue avec les pouvoirs publics.* » ■



Philippe Chagnon / Cocktrill Santé, U2P

Le Président de l'U2P, Alain Griset, prononce le discours d'ouverture des Rencontres de l'U2P sur la scène de la Maison de la Mutualité, à Paris, en présence de Muriel Pénicaud.



Philippe Chagnon / Cocktrill Santé, U2P

Plus de 700 participants, représentants de l'économie de proximité, chefs d'entreprise et parlementaires, étaient présents à la Maison de la Mutualité, à Paris.



Philippe Chagnon / Cocktrill Santé, U2P

Aux côtés des Vice-Présidents de l'U2P Patrick Liébus, Michel Picon, Bernard Stalter et Joël Mauvigney, Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, est venu présenter les grandes lignes de la réforme et répondre aux interrogations, nombreuses, du public.



Philippe Chagnon / Cocktrill Santé, U2P

Éric Woerth, président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, a clôturé la journée en revenant sur les grands enjeux du projet de loi de finances pour 2020 aux côtés des Vice-Présidents de l'U2P, Patrick Liébus, Michel Picon, Bernard Stalter et Joël Mauvigney.

Pour 80% des Français, les entreprises représentées par l'U2P incarnent la proximité, loin devant les services publics

À l'occasion des « Rencontres de l'U2P » le 26 septembre dernier, l'U2P a publié les résultats inédits d'une étude d'opinion réalisée avec l'IFOP. Son thème : le regard porté par les Français sur la notion de proximité¹.

Les résultats de ce sondage révèlent que « la notion de proximité est importante et porteuse de sens pour les Français, souligne Alain Griset, Président de l'U2P. Les entreprises artisanales, commerciales et libérales jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la cohésion des territoires, et sont reconnues pour cela par les Français. »

« Les entreprises représentées par l'U2P sont aujourd'hui celles qui entretiennent et font vivre le lien social et construisent des ponts entre les différents archipels de la société Française », analyse pour sa part Jérôme Fourquet, directeur du département « Opinion et stratégies

d'entreprise » de l'IFOP, auteur de *L'Archipel français* (Seuil, 2019).

Adhésion à la notion de proximité

Pour 92 % des Français, la proximité est une notion positive. Elle renvoie à des types d'engagements et d'activités qui sont sur différents registres.

Cette adhésion à la notion de proximité se vérifie à travers toutes les classes sociales, mais aussi à travers la taille d'unité urbaine et la proximité politique.

L'U2P, acteur de la proximité

Pour les Français, les acteurs représentés par l'U2P incarnent

vraiment l'idée de proximité : 95 % pour les artisans et les commerçants, 80 % pour les professionnels libéraux.

Les Français reconnaissent le rôle social joué par les acteurs représentés par l'U2P, ainsi que son importance économique : pour 85 % d'entre eux, ils sont à l'image de la population et représentent bien sa diversité ; pour 88 %, ils jouent un rôle important dans l'aménagement du territoire et pour 86 %, ils sont créateurs du lien social au sein de la population. Près de 4 sur 5 (81 %) reconnaissent par ailleurs qu'ils représentent un nombre de salariés et de création d'emplois très important.

Les Français les rattachent davantage à cette notion que les services publics (73 %) et les grandes entreprises (37 %).

Cette différence d'incarnation de la proximité se confirme d'autant plus au sein de la population vivant en communes rurales : 94 % pour les artisans et commerçants, 77 % pour les professionnels libéraux. Ces résultats tombent à 66 % pour les services publics.

Dans ce contexte, 52 % des Français trouvent qu'il est tout à fait prioritaire pour le pays que les entreprises de proximité puissent se développer et libérer leur potentiel. Ils sont également 43 % à penser que c'est important. ■

1. Méthodologie : Enquête réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 11 septembre 2019. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 013 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

PROTECTION SOCIALE

L'U2P réintègre le CPSTI pour défendre l'intérêt général des indépendants et sauvegarder leur protection sociale

L'U2P avait choisi de se retirer du CPSTI, successeur du RSI au sein du régime général de la Sécurité sociale, afin de protester contre une représentation biaisée au détriment des artisans, commerçants et professionnels libéraux. Par esprit de responsabilité, elle va siéger à nouveau dans l'intérêt des travailleurs indépendants, sans pour autant renoncer à faire réviser les règles de représentation au sein du CPSTI.

La disparition du RSI en 2018 au profit d'une nouvelle organisation de la protection sociale des travailleurs indépendants a constitué une évolution majeure, de même que la décision de confier la gestion du CPSTI exclusivement à des représentants des travailleurs indépendants.

Malheureusement, l'U2P qui est pourtant la principale organisation représentative des travailleurs indépendants, a été assez largement écartée de la gouvernance de l'organisme à la suite de manœuvres de circonstance, l'intérêt général lais-

sant malheureusement place à des considérations d'une toute autre nature. Dans ce contexte, l'U2P avait choisi de suspendre la participation de ses représentants à la gestion du CPSTI afin d'aboutir à la mise en place d'une gouvernance plus équilibrée et équitable.

Pour autant, l'intérêt des entreprises que l'U2P représente doit primer. C'est pourquoi l'U2P a décidé de réintégrer les instances de gestion en participant à l'Assemblée générale du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants du 3 octobre 2019.

L'importance des réformes à venir, en particulier la réforme des retraites, et leur impact sur la protection sociale des travailleurs indépendants exigent que la première organisation représentative des travailleurs indépendants soit pleinement partie prenante.

Les représentants de l'U2P réinvestiront les instances de gestion du CPSTI avec un seul objectif : placer l'intérêt général des travailleurs indépendants et la sauvegarde de leur protection sociale au-dessus de toute autre considération.

En parallèle, l'U2P continuera



de dénoncer les conditions d'installation du CPSTI et d'appeler à ce que la représentation dans les instances du CPSTI soit fidèle au poids de chaque organisation interprofessionnelle représentative des travailleurs indépendants. ■

Brèves

Muriel Pénicaud n'exclut pas la réouverture du dossier de la représentativité patronale.

Le président de l'U2P, Alain Griset, a interpellé la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, sur les règles de représentativité patronale. « Il ne faut pas que le dialogue social soit monopolisé par les très grandes entreprises, a-t-il expliqué lors des Rencontres de l'U2P. Il est essentiel de trouver un équilibre, notamment dans le cadre de la restructuration des branches professionnelles. » En effet, dès la première mesure de représentativité en 2017, l'U2P avait fait part de ses doutes quant à l'efficacité du système. Depuis, comme elle le craignait, les points de conflit se sont multipliés avec les autres organisations patronales, amenant l'U2P à demander une réforme du dispositif. « On ne peut pas ne pas en discuter », a répondu la ministre, indiquant comprendre « la crainte des petites entreprises de ne pas être assez représentées dans les négociations collectives. »

Retraites : la récupération des réserves accumulées par les indépendants constituerait un « casus belli » pour l'U2P.

« En l'absence de prise en compte de la situation des indépendants, le mécontentement qui s'exprimerait, serait plus dangereux pour le gouvernement, qu'il ne pourrait l'être avec les régimes spéciaux », a affirmé Alain Griset lors des Rencontres de l'U2P. Il a également indiqué que la récupération, par l'État, des réserves des régimes complémentaires pour financer des régimes déficitaires constituerait un « casus belli ». En fil rouge de son intervention, une réforme potentiellement injuste : « Les fourmis ne veulent pas qu'on leur fasse les poches pour aider les cigales qui n'ont pas mis d'argent de côté » a-t-il lancé à la tribune, avant de conclure que l'U2P serait exigeante mais toujours disponible pour mener un dialogue constructif sur cette réforme.

« C'est un comble ! » Dans une lettre ouverte à la ministre de l'Écologie, la CAPEB s'insurge des stigmatisations à l'encontre des

artisans du bâtiment, en particulier au sujet du démarchage téléphonique. « La ministre de la transition écologique a récemment accusé les artisans de procéder à de "véritables harcèlements téléphoniques" et puis ensuite de "mal faire le travail" auprès de clients crédules. Or, seuls de grands opérateurs peuvent avoir recours à des plateformes téléphoniques de commercialisation », écrit Patrick Liébus, Président de l'organisation et vice-président de l'U2P. Il ajoute : « Le Gouvernement, qui entend faire "de la politique de rénovation énergétique des bâtiments une priorité de l'acte II du quinquennat", ne devrait pas pratiquer un tel amalgame préjudiciable accusant publiquement les entreprises d'être "éco-délinquantes". »

Installation de la première Commission paritaire régionale interprofessionnelle des professions libérales.

Les employeurs et les salariés des entreprises libérales de la région Auvergne-Rhône Alpes (AURA) comptent désormais sur l'appui de leur Commission Paritaire Régionale des professions libérales pour faire vivre un dialogue social de proximité dans leur région. La CPR PL, pensée sur le modèle des Commissions paritaires régionales de l'Artisanat, mises en œuvre par l'U2P et les organisations de salariés, a été installée le 18 septembre par les représentants de l'UNAPL régionale et les représentants régionaux de la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO.

Rabelais des Jeunes Talents : 33 lauréats récompensés par la CGAD.

Le 25 septembre dernier s'est tenue la cérémonie des Rabelais des Jeunes Talents, organisée par la CGAD (alimentation, membre de l'U2P). De jeunes professionnels, 33 au total, ont été récompensés chacun dans leur métier : boucher, boulanger, charcutier-traiteur, chocolatier, crémier-fromager, épicier, glacier, pâtissier, poissonnier, primeur, restaurateur. Devant un parterre de chefs d'entreprise, partenaires du secteur et acteurs des filières professionnelles, les lauréats se sont vu remettre un trophée. Une occasion unique de saluer leur travail et de les encourager à sans cesse innover et progresser. ■

Agenda

2 octobre

Déplacement du Président de l'U2P en Corse, à l'invitation de l'U2P de région.

8 octobre

Audition du Président de l'U2P à l'Assemblée nationale par le Député Paul Christophe, orateur du groupe UDI et Indépendants lors des débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020.

9 octobre

Audition conjointe par le Député Rémi Delatte du Président de l'U2P et de Patrick Liébus, Président de la CAPEB et Vice-Président de l'U2P, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020.

10 octobre

Déplacement du Président de l'U2P dans les Hauts-de-France, à l'invitation de l'U2P de région.

12 octobre

Dans le cadre de la campagne de l'U2P « Les Stagiaires », Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, va se prêter à l'exercice d'un stage dans une entreprise de proximité.

15 octobre

Participation du Président et du Secrétaire Général de l'U2P à l'événement « Pacte productif, quelle France en 2025 ? » à l'invitation du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

16 octobre

Audition du Président de l'U2P par Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée et rapporteure sur la mission Travail et emploi.

17 octobre

Réunion du Conseil National de l'U2P.